

AVIS DE CONSULTATION

Annonce n : 30

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES

Type de procédure : marché à procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics)

Objet du marché : mission d'expertise amiante avant travaux d'équipements énergétiques Haute Qualité Environnementale à la Maison du Parc naturel régional de Camargue

Type de marché de services : 12

Lieu d'exécution : Maison du Parc naturel régional de Camargue – RD 570 – Pont de Gau – 13 460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Description de la mission : mission d'expertise amiante avant travaux sur des bâtiments construits fin des années 1970 :

- travaux comprenant 3 lots : Lot n°1 : électricité - courants faibles / Lot n°2 : chauffage - ventilation – rafraîchissement / Lot n°3 : ECS solaire
- démarrage du chantier d'exécution prévu au plus tard le 15 mars 2007
- durée du chantier estimée à 3 mois

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- un devis détaillé et les conditions de paiement,
- le planning prévisionnel et la durée de l'expertise,
- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales ; le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- un RIB

Critères d'attribution : capacité du candidat à réaliser la mission, coûts d'intervention et références du prestataire.

Date limite de réception des offres : mercredi 14 février 2007

Renseignements complémentaires :

Dominique Vergnaud – responsable du service tourisme et activités économiques – tel : 04.90.97.19.27 – E-mail : tourisme@parc-camargue.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Elles doivent être envoyées au Président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES, avec la mention suivante : « Mission d'expertise amiante avant travaux à la Maison du PNRC – dossier suivi par D. Vergnaud ».

Date d'envoi du présent avis à la publication : mercredi 31 janvier 2007